

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cap Taillat, 7 mois après les incendies : remerciements et premier bilan

02/03/2018



© Irène Nzakou – CEN PACA

Mécènes, bénévoles et partenaires qui ont manifesté leur soutien au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) pour la reconquête du Cap Taillat, ont bravé le froid ce mardi 27 février 2018, afin de découvrir les actions réalisées depuis l'incendie de juillet 2017. Cette rencontre était organisée à l'occasion de la venue du président de la Fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels et vice-président de Rivages de France, Christophe Lépine, sur le site du Cap Taillat, propriété du Conservatoire du

littoral (CDL) gérée par le CEN PACA sur la commune de Ramatuelle. François Bavouzet, président du CEN PACA, Roland Bruno, maire de Ramatuelle, et Sophie Sejalon, déléguée adjointe PACA du CDL, ont chaleureusement remercié les personnes présentes pour leur implication.

Un joyau naturel...

Situé sur la Presqu'île de Saint-Tropez à Ramatuelle, le Cap Taillat est un site classé et inscrit, NATURA 2000, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et fait partie de la zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros. Il représente incontestablement l'une des plus belles parties du littoral varois. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que leurs maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, et restaurés par le CEN PACA, gestionnaire. Chaque année, le Cap Taillat reçoit plus de 350 000 visiteurs.

...durement touché

Le paysage, ainsi que la flore et la faune, à l'instar des populations de Tortue d'Hermann, ont été sévèrement atteints par l'incendie du 24 juillet 2017. On a pu constater, toutefois, les premiers signes de régénération quelques semaines après l'incendie : Daphné garou, Palmier nain, Lentisque, Myrte, Chêne-liège, Inule visqueuse, Lis maritime... des végétaux méditerranéens qui rejettent des souches après qu'une perturbation ait fait disparaître les parties aériennes (tronc, branches, feuilles) de la plante. D'autres espèces meurent si leurs parties aériennes ont brûlé, notamment les Pins d'Alep et Pins maritimes, cistes, ajoncs et autres fabacées (légumineuses) caractéristiques des maquis. Pour ces espèces-là, la régénération se fait par voie reproductrice, à partir des semences qui ont été conservées dans la banque de graines du sol, ou bien à partir de semenciers proches. L'un des enjeux pour le CEN PACA dans les prochains mois et années sera de suivre et d'accompagner la reconquête de la faune et de la flore.

Des travaux de restauration bien engagés

Dès les premiers jours suivant l'incendie, le Comité communal « feux de forêts » de Gassin et celui de Ramatuelle, ainsi que la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ont prêté main forte au CEN PACA pour dégager des arbres vieux de 60 ans qui s'étaient abattus dans les propriétés riveraines. Sur le sentier des douaniers, le CEN PACA a également enlevé, pour des raisons de sécurité, tous les éléments métalliques de certains ouvrages (escaliers), mis à nu par le feu.

Les incendies ayant révélé des dépôts de toute sorte qui dataient des années 70, une série de chantiers, à raison de trois mercredis en août, a été initiée par le CEN PACA sur le Cap Taillat. Un succès, puisqu'environ 200 personnes au total y ont participé : citoyens de Ramatuelle, mais aussi des villes alentours et de toute la région PACA, adhérents du CEN PACA, agents du Conservatoire du littoral et du Parc national de Port-Cros, gardes du littoral de Gigaro, de Saint-Cyr-sur-Mer, de Cavalaire-sur-Mer, du Rayol Canadel et de Saint-Tropez. Ils ont ainsi collecté 5,6 tonnes de déchets (verre et ferraille essentiellement).

Le CEN PACA a démarré les travaux forestiers sur le front de mer (entre la Maison des douanes et le Cap Taillat) en octobre dernier avec pour objectif d'abattre tous les arbres morts sur 2 ha. Une bonne partie de ces travaux a déjà été réalisée. La matière végétale coupée est disposée linéairement (en fascines), afin de retenir le sol et de lutter contre l'érosion. L'abattement de tous ces arbres, contribuera également à « éclaircir » le paysage, les branchages disposés au sol seront très vite dissimulés derrière les arbustes où la salsepareille se développera.

L'incendie a également mis à jour le sentier des canonnières existant depuis le 1^{er} Empire et qui a, peu à peu, été recouvert par la végétation. Une fois restauré, ce sentier, qui part de l'isthme au point culminant du Cap Taillat, offrira un point de vue panoramique sur les trois caps du Golfe de Saint-Tropez et sur les îles d'Hyères, en passant par le patrimoine historique bâti lié à l'artillerie installée sous Napoléon et destinée à protéger les navires marchands et la côte des envahisseurs.

Sept mois à peine après l'incendie dévastateur, la reconquête du site est donc en bonne voie, et ce grâce au formidable élan de générosité et au soutien des amoureux du Cap Taillat. Le CEN PACA lancera prochainement un nouvel appel à bénévoles pour l'arrachage de plantes envahissantes.

Rendez-vous le 18 avril 2018 sur les Caps Taillat et Lardier, à l'occasion de la manifestation de réouverture des sentiers du littoral organisée par le Conservatoire du littoral, le Parc national de Port-Cros, les municipalités de la Croix-Valmer et de Ramatuelle et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact presse - [CEN PACA](#) - Irène Nzakou : irene.nzakou@cen-paca.org - 04 42 26 74 31/07 72 29 79 19

Pour en savoir plus :

Lire le communiqué de presse du 27 juillet 2017 : « [500 ha de bijoux naturels varois partis en fumée](#) »

Lire le communiqué de presse du 3 août 2017 : « [Ensemble, restaurer les Cap Taillat et Cap Lardier](#) »

Lire le communiqué de presse du 5 octobre 2017 : « [Caps Lardier et Taillat : les travaux ont démarré](#) »

Lire le dossier du bulletin Garrigues (n°62) du 2^e semestre 2017 : « [Incendie au Cap Taillat : au-delà du sinistre](#) »

Quelques mots sur...

Le [Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur \(CEN PACA\)](#) est une association loi 1901 agréée pour la protection de la nature dans un cadre régional. Sa mission est de préserver le patrimoine naturel de la région PACA par la connaissance, la protection, la gestion, l'information et la sensibilisation, et l'accompagnement des politiques publiques. Avec une quarantaine de salariés, l'aide de bénévoles et le soutien de 750 adhérents, le CEN PACA assure la conservation de 52 600 ha répartis sur près de 100 sites et organise plus de 50 sorties nature par an.

Le CEN PACA est membre de la [Fédération des Conservatoires d'espaces naturels \(FCEN\)](#), un réseau qui regroupe 29 Conservatoires d'espaces naturels intervenant sur plus de 3 000 sites et 160 000 ha, employant 960 salariés et comptant plus de 7200 adhérents à travers toute la France. Depuis le 18 mars 2017, **Christophe Lépine** est le président de cette Fédération. Il est aussi vice-président de Rivages de France et président du CEN Picardie. Il était en visite dans la région du 26 février au 1^{er} mars 2018. [Lire le communiqué de presse.](#)